

## ENTRÉE NORD DU VILLAGE

Après les aménagements permettant l'accès au parc des Fenottes depuis le CD6, c'est l'autre côté de la route qui est en chantier.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de la gare sont quasiment achevés et le bâtiment va pouvoir accueillir la Maison France Service et l'espace de co-working, dans des locaux complètement réaménagés. L'inauguration aura lieu le 3 décembre mais l'accueil du public se fera à partir de la mi-novembre

Juste à côté, le chantier de réhabilitation du café de la gare a été lancé par le propriétaire, Georgian Buzéa. Ce bâtiment à vocation commerciale proposera également des logements locatifs.

A terme, c'est toute l'entrée Nord du village qui se verra requalifiée, grâce à ces nouveaux aménagements qui marient investissement publics et privés.



## Bibliothèque : 2 événements à venir.

Deux événements à ne pas manquer sont organisés par la bibliothèque d'Ancy-Dornot :

> **Mercredi 23 novembre à partir de 18h30** : apéritif littéraire à la salle Lucienne Mondon, avec la participation de la Petite Librairie d'Ars-sur-Moselle.

> **Samedi 10 décembre, à 20h** : Concert à l'église d'Ancy avec le Chœur de clarinettes «Souffle d'Ebène».

## Bons de chauffage 2021-2022

Dans le contexte actuel d'inflation et de hausse du coût des énergies, les membres du CCAS ont modifié les critères d'attribution des bons de chauffage au profit des personnes de plus de 65 ans du village.

Les plafonds d'attribution ont été augmenté ainsi que la valeur des bons de chauffage, passant ainsi de **200 à 250 € par ménage**.

Pour rappel, les plafonds d'attribution ont été arrêtés à **16 272 € par an pour une personne seule et à 24 408 € par an pour un couple**.

Onze ménages ont ainsi été bénéficiaires d'une aide du CCAS, soit un couple et dix personnes seules.

## TROC'ANCY : OUVERTURE D'UNE ZONE DE GRATUITÉ ET DE PRÊT DE MATÉRIEL

Troc'Ancy va permettre l'échange, le don ou le prêt de divers objets dont vous n'avez plus l'utilité.

En effet, certains outils, appareils électroménagers ou autres ne sont pas utilisés quotidiennement et encomrent souvent nos placards. Pourquoi ne pas en faire bénéficier d'autres utilisateurs ? Certains objets, vêtements ne sont plus à votre goût. Pourtant, ils peuvent encore servir et plaire à d'autres personnes. Dans un souci de partage écologique, la circulation de ces objets est d'actualité. C'est dans ce contexte, que l'idée de la création d'une zone de partage a germé.

Alors, nous vous attendons nombreux pour alimenter cette chaîne de solidarité.

Seront acceptés : jeux, jouets, vêtements, vaisselle, petit électroménager, outils, décoration, objets divers...

Les objets encombrants pourront être proposés et mis en partage par photos sur un tableau d'affichage et sur une page numérique. Vous venez, vous déposez, vous donnez, vous prenez et empruntez à votre guise.

Deux permanences par semaine sont déjà prévues : **le lundi de 14 h à 15h30 et le vendredi de 10 h à 11h30 à partir du 5 décembre 2022**. Entrée principale de la Mairie d'Ancy (1<sup>er</sup> étage). Si vous possédez des étagères qui ne vous sont plus utiles merci de bien vouloir me contacter au **07 70 95 12 31. Sylvie Pontin**

## LIBRE EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Chères Ancéennes-Dornotines, chers Ancéens-Dornotins, Cette année a été particulièrement riche en manifestations grâce aux nombreuses initiatives des associations et à leurs bénévoles. Nous ne pouvons que les remercier pour tous ces moments festifs.

Si Ancy-Dornot se fait connaître par ses animations, la commune fait aussi parler d'elle pour ses problèmes de circulation. Les camions persistent à vouloir emprunter ses rues étroites et les dégâts matériels sont nombreux. Ces problèmes de circulation, voire également de stationnement, ne sont pas nouveaux. A quand la(les) solution(s) ?

Nous vous invitons à partager vos réflexions sur la page Facebook « Les mots libres d'Ancy-Dornot » que vous êtes toujours plus nombreux à suivre et nous vous en remercions.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année 2022 et d'agréables fêtes en famille et entre amis. Prenez bien soin de vous.

Sincèrement vôtre, **M-F Gaunard-Anderson, R Barthélémy et A. Dobor-Andelot**



# ANCY-DORNOT

Vivons notre village

## ÉDITO

Au mois de janvier, je formulais le vœu que 2022 nous permette de nous retrouver pour partager des moments de rencontre conviviale. Ce souhait a été pleinement satisfait, tant le nombre de manifestations et leur fréquentation ont été importants. Nous présentons dans cette lettre une petite rétrospective des moments festifs qui ont marqué le printemps et l'été, tout en sachant que ce n'est pas terminé. D'autres manifestations sont programmées pour cet automne qui, j'en suis persuadé, connaîtront le même succès.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à la mise en place et à l'animation des différents événements, ainsi qu'à Andrée Depulle qui a orchestré l'ensemble. Et que la fête continue...

**Gilles Soulier**  
Votre Maire



## RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes a eu lieu dans les meilleures conditions pour les deux établissements scolaires de la commune.

### Ecole maternelle « Les Sittelles » :

L'effectif de l'année 2022-2023 est de 47 élèves (43 l'année dernière), répartis comme suit :

Classe de M<sup>me</sup> MEDIC (directrice de l'école) : 8 enfants en Petite Section et 16 en Moyenne Section.

Classe de M<sup>me</sup> LECLERC : 7 enfants en Petite Section et 16 en Grande Section.

### Petit-déjeuner de rentrée

*Cette année encore, les parents et les enfants ont eu le plaisir de se rencontrer, de jouer et d'échanger autour d'un café, d'un jus de fruit et de brioches offerts par la municipalité et servis dans un Square Jean Artel ensoleillé.*



### Le protocole sanitaire de la rentrée 2022-2023

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle a été retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national. Ce niveau signifie que tous les cours se tiennent en présentiel et que toutes les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction. Il n'y a pas non plus de limitation du brassage entre les groupes d'élèves.

### Ecole élémentaire « Les Coteaux » :

L'effectif de l'année 2022-2023 est de 78 élèves (85 l'année précédente) qui se répartit de la façon suivante :

Les 17 élèves, en CP l'année dernière, se retrouvent avec plaisir cette année en classe de CE1 avec leur maîtresse, M<sup>me</sup> THEIS (directrice de l'école).

M<sup>me</sup> POULET innove avec une classe double atypique : 8 élèves en CP et 9 élèves en CM1.

M. LEMARE a une classe, uniquement composée de 23 élèves en CE2.

M. METZ, a lui aussi une classe double : 8 élèves de CM1 et 13 élèves de CM2.

### Derniers aménagements et travaux réalisés

Un nouvel Ecran Interactif a été installé à l'école maternelle dans la classe de M<sup>me</sup> LECLERC.

La réfection des murs de la salle de jeux de l'école maternelle a été effectuée.

De même, le nettoyage et la maintenance des locaux ont été réalisés par le personnel des Services Techniques et par les ATSEM (+ mise au pressing de toutes les couvertures et oreillers de la salle de sieste de l'école maternelle).

## RAPPEL : MISE EN PLACE PAR LA C.C. MAD ET MOSELLE!

Pour répondre aux besoins des familles, le portail Espace famille, est proposé pour accéder aux services Enfance, Périscolaire et Extrascolaire. Il permet : les réservations, les inscriptions et le règlement pour la garderie périscolaire, la restauration scolaire, l'accueil du mercredi ou l'accueil de loisirs. Simple et rapide !

Rendez-vous sur <https://www.cc-madetmoselle.fr>

Par ailleurs, la cantine à 1 € est proposée aux familles dont le quotient familial est inférieur à 800 €.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et à leurs parents et bien sûr aux enseignants, personnels et ATSEM.

# GESTION DE L'EAU

Il n'a échappé à personne que le printemps et l'été ont été particulièrement chauds et surtout secs. Cette sécheresse a provoqué des pénuries d'eau potable en certains endroits et ses conséquences vont se faire sentir encore pendant de nombreuses semaines, en espérant que les pluies hivernales seront abondantes et reconstitueront les réserves. Bien que l'arrêté préfectoral limitant l'usage de l'eau ait été levé, chacun doit prendre conscience de la fragilité des ressources en eau et s'habituer à modérer son utilisation. La situation dans notre village est relativement bonne et, à aucun moment, nous n'avons risqué de manquer d'eau.

Toutefois quelques incidents sur le réseau nous ont alerté :

- deux ruptures de branchements, rue des Quarrés et rue des Jardins, ont provoqué des fuites importantes, ce qui portent à six le nombre de fuites depuis le début de l'année ;
- un défaut sur la ligne numérique, qui permet de gérer à distance le remplissage de la chambre d'eau, a entraîné une perte d'eau par débordement du trop-plein ;
- enfin, un incident technique sur l'appareil de chloration a provoqué une pollution du ruisseau des Bergivaux.

Si les désordres de niveau d'eau de la chambre et de chloration sont résolus, la question des fuites reste préoccupante car, comme beaucoup de réseaux en France, nos tuyaux datent, pour un certain nombre d'entre eux, des années 50-60. Ils sont donc susceptibles de se rompre, d'autant plus que les épisodes de sécheresse les rendent plus vulnérables. A l'instar de ce qui a été réalisé, il y a deux ans, rue de la Croix Rouge, il faut continuer à remplacer les vieilles conduites à court et moyen terme. Cette question a été évoquée lors d'une réunion que nous avons provoquée avec le SIEGVO, fin août. Malgré l'envolée des prix de l'énergie qui impacte financièrement la production de l'eau potable, il est nécessaire de maintenir une part importante d'investissement dans le renouvellement des réseaux.

Ces deux facteurs associés vont entraîner inexorablement une augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau potable, une autre bonne raison de réduire sa consommation personnelle.

# MISE EN SERVICE DES DEUX BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été mises en service début septembre. Elles sont opérationnelles et adaptées pour tous les véhicules électriques. Ces bornes disposent de quatre prises chacune, réparties sur les deux côtés, permettant de charger deux véhicules simultanément.

Les bornes proposent deux possibilités de recharges à savoir une charge rapide en mobilisant la borne de Type 2, ou une charge lente en mobilisant la prise de type E (Type secteur). Attention, pour charger, il faudra vous munir des câbles de charge qui sont fournis avec votre véhicule. Un système antivol permet uniquement à l'utilisateur de la borne de pouvoir débrancher les câbles ; ils ne peuvent ainsi pas être dérobés. Les bornes se situent sur le parking de l'école élémentaire à Ancy et sur le parking en bas de Dornot.

Pour l'utilisation de la borne, deux possibilités se présentent à vous :

- Utilisation d'un badge/carte à commander. L'interopérabilité des bornes permet qu'elles soient utilisées quel que soit l'opérateur que vous choisirez (Freshmile par exemple). Pour commander un badge : <https://charge.freshmile.com/shop>
- Utilisation d'un smartphone avec l'application Freshmile. Dès lors qu'un compte aura été créé sur cette application, il suffira, pour déclencher la borne, de scanner le QR Code apposé sur les bornes.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou la Communauté de Communes Mad et Moselle qui pourra vous accompagner dans vos démarches.



## Un été à Ancy-Dornot



**8 mai**  
La fête du Printemps

**19 juin**  
L'Union fête ses 130 ans



**22 mai**  
Marche gourmande

**11 juin**  
Spectacle Frontières  
avec Tanti Voci



**25 et 26 juin**  
Foire aux livres  
et vieux papiers



**26 juin**  
La grande descente

**2 juillet**  
Feu de la Saint-Jean



**13 juillet**  
Fête nationale



**27 août**  
Fête patronale  
et du Canard



**28 août**  
Journée du Souvenir

**10 et 11 septembre**  
Festival

**17 et 18 septembre**  
Journée du patrimoine  
Mad Light



**25 septembre**  
Repas des Anciens



# TRAVAUX SYLVICOLES, INFORMATION DU PUBLIC

Tous les habitants de la commune et des environs ont été conviés, samedi 3 septembre dernier, sur le site de la Croix Saint-Clément, à participer à une « tournée grand public ». A l'invitation de la commune, du syndicat de gestion forestière (SMGF) et en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), la vingtaine de participants a pu être informée des travaux sylvicoles qui se déroulent, dans notre forêt communale, en ce début d'automne. Les techniciens de l'ONF et le président du SMGF ont répondu à toutes les questions relatives à la gestion forestière : prélèvements, régénération, entretien et sécurisation afin de permettre à un large public de fréquenter notre massif forestier. Notre forêt souffre du changement climatique, la présence quotidienne des agents et experts de l'ONF permet de surveiller l'état de nos arbres et d'apporter des solutions pérennes pour garantir les peuplements futurs.

# FIN DES TRAVAUX RUE DU MOULIN BAS

Le Conseil Municipal, pour son début de mandat, avait prévu une série de travaux de voirie, destinés à remettre en état les enrobés les plus dégradés. Parmi eux, la fin de la rue du Moulin Bas et ses carrefours avec la rue des Gravillons et la rue Amiral Guépratte.

Les travaux préparatoires, réalisés par l'entreprise Colas, ont mis en évidence une fragilité des dalles couvrant le ruisseau du Chêne. Dès lors, il n'était plus possible de se limiter à refaire la seule couche de roulement. Une inspection télévisée du carneau a établi un diagnostic montrant la nécessité de remplacer les dalles sur toute la longueur de voirie à rénové.

Une telle opération ne pouvait se faire sans l'apport d'un bureau d'étude afin de définir un cahier des charges pour les entreprises et de constituer un dossier administratif descriptif de l'intervention sur le ruisseau. Le maître d'œuvre s'est ensuite chargé de lancer la mise en concurrence puis de résoudre les difficultés techniques rencontrées sur le terrain, en accord avec les riverains et l'entreprise attributaire du chantier.

Chaque étape occasionnait des délais toujours trop longs pour les usagers mais tout a été prêt pour cet été et, depuis le 16 août, les habitants du quartier peuvent apprécier le confort de cette voie dont la signalétique au sol a été réalisée bénévolement par Thierry Ehrhardt. Le coût final de l'opération a été légèrement supérieur à 100 000 €.